# Comité Départemental de Tennis de Table de l'Eure

**RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES JEUNES**

Mis à jour le 01/09/2026

**Article 1 : Catégories**

Le championnat par équipes "jeunes" est ouvert aux clubs affiliés à la FFTT. Comme le championnat par équipes "adultes", il est organisé en différentes divisions : D1, D2, D3, et éventuellement D4.

Peuvent participer à ce championnat mixte des joueurs et joueuses disposant d'une licence "compétition", poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors âgés de moins de 18 ans à la date de la première journée de la première phase.

**Une division à part, le « Mini Champ' », est créée pour les poussins/benjamins qui ne souhaitent pas se confronter à des joueurs plus âgés. Son organisation dépendra du nombre d'équipes inscrites. Elle est toutefois soumise aux mêmes règles que les autres divisions en matière de composition des équipes, de brûlage, etc.**

**Article 2 : Composition des équipes**

Les équipes sont composées de 2 joueurs ou joueuses répondant aux conditions fixées par l'article 1.

Il est possible de faire entrer en jeu pour le double un troisième joueur répondant aux conditions fixées par l'article 1.

Tout jeune qui participera à une rencontre sous un nom d'emprunt se verra infliger une sanction déterminée par la commission sportive compétente et les équipes "jeunes" du club concerné seront disqualifiées.

**Article 3 : Composition des divisions**

En début de saison, suivant le nombre d'équipes engagées, les équipes seront réparties dans différentes poules de quatre ou cinq équipes et dans trois voire quatre divisions : D1, D2, D3 et, éventuellement, D4, en fonction du nombre d'équipes nouvelles inscrites.

La composition des poules de D1, D2, D3 se fera au regard des résultats des équipes de la saison précédente.
Chaque club se verra donc proposer un certain nombre de D1, D2, D3 en fonction de ces résultats.

En cas d'engagement d'équipes supplémentaires par rapport à la saison précédente, ces nouvelles équipes seront positionnés en D1, D2, D3 ou D4 en fonction du classement des joueurs qui les composent.

**Article 4 : Déroulement de la compétition**

Ce championnat se joue en deux phases, par poules de 4 réparties géographiquement.
Il est organisé sous forme de journées. Au cours d'une journée, les équipes jouent une rencontre contre une autre équipe de leur poule. Le principe est le même qu'en championnat "Adultes" : au cours d'une journée, chaque équipe d'une poule joue une seule rencontre, sauf en cas d'exempt.

Les joueurs de l'équipe qui reçoit sont désignés par les lettres A, B et C tandis que les joueurs de l'équipe adverse sont désignés par les lettres X, Y et Z.
Au cours d'une rencontre, les joueurs inscrits A/B et X/Y sur la feuille de match disputent l'ensemble des simples et le double, sauf si un joueur est inscrit en C ou Z sur la feuille de match, auquel cas ce dernier peut entrer en jeu pour le double, et uniquement pour le double.

Les rencontres se jouant en cinq points, elles doivent se dérouler sur une seule table.

Les clubs ne disposant pas de leur salle le samedi doivent le spécifier sur le bordereau d'inscription. De même, les clubs pouvant accueillir des rencontres d'équipes ne disposant pas de salle le samedi sont invités à le préciser sur le bordereau d'inscription.

Les rencontres débutent à **14h30** le samedi après-midi.

Afin que les joueurs puissent s'échauffer convenablement, les salles devront être ouvertes **au minimum 30 minutes avant les rencontres**.

Avec l'accord du responsable de l'épreuve et des clubs concernés, il est possible d'avancer le jour de la rencontre – mais pas de le retarder.

À l'issue de toutes les rencontres de chaque poule, un classement général sera établi par division, qui occasionnera des descentes et des montées à la fin de la première phase et de la deuxième phase.
> En D1 : il y aura 6 descentes
> En D2 : il y aura 8 descentes et 6 montées
> En D3 : il y aura 8 montées
En cas de création de D4 : des ajustements seront faits.

En fin de phase 1 & 2, le classement général donnera également lieu à une journée titre, **les samedis 9 janvier 2027 et 11 juin 2027**, entre les trois meilleurs de chaque division, dans un seul lieu à déterminer.

**Article 6 : Brûlage**

Chaque équipe d'un club se verra attribuer un numéro, l'équipe 1 sera l'équipe évoluant au niveau le plus élevé, et ainsi de suite.

Il convient de considérer la hiérarchie et de raisonner comme dans le cadre du championnat "Adultes".
Ainsi, un joueur ayant disputé deux rencontres d'une même phase (c'est-à-dire figurant sur la feuille de rencontre), consécutives ou non, au titre d'une même équipe ou d'équipes différentes d'une même association, ne peut plus participer au championnat dans une équipe dont le numéro est supérieur à cette ou ces équipes (exemple : un joueur a participé à deux rencontres en équipe 2 : il ne peut plus jouer ni en équipe 3, ni en équipe 4 lors de cette phase).

Il n'existe pas de brûlage entre le championnat "jeunes" et les championnats "adultes", masculin ou féminin.

**Article 7 : Équipe incomplète et forfaits**

Il est possible, en cas d'effectif insuffisant, de créer, avec l'accord du responsable départemental du championnat "jeunes" une entente avec un autre club.

Pour éviter les forfaits sur une journée, en cas d'absence d'un joueur et s'il est impossible pour le club de le remplacer, il sera permis, une fois dans la phase, à un joueur de jouer seul.

Tout forfait doit être avisé avant le vendredi, 23h59, au responsable départemental du championnat et au responsable de l'équipe adverse. Passé ce délai, le forfait sera considéré comme "forfait non avisé" et pourra être sanctionné d'une amende de 40 euros.

La deuxième journée de forfait, même si le forfait est avisé, l'amende sera augmentée et l'équipe sera exclue du championnat.

**Article 8 : Tenue**

Tous les participants devront être en tenue sportive : short, maillot (non blanc), chaussures de sport, sous peine d'exclusion.

**Article 9 : Engagement**

Le droit d'inscription est fixé à 20 euros par équipe en début de phase 1.
Il sera possible d'engager de nouvelles équipes avant la phase 2 ; le coût par nouvelle équipe sera alors de 10 euros.

Le règlement doit se faire par virement bancaire à l'ordre du CDTT27, en précisant le club et la compétition (championnat Jeunes) dans les références du virement.

**La date limite d'inscription des équipes est fixée au dimanche 4 octobre 2026, 23h59.**

Les bordereaux d'inscription des équipes doivent parvenir par mail au responsable départemental du championnat "jeunes" accompagné du justificatif de virement bancaire.

**Article 10 : Feuilles de rencontres**

Le modèle de feuille GIRPE est le l.203.1 (2 joueurs, 5 parties) ou NR (3 joueurs, 5 parties) pour les équipes de 3 joueurs, sans tenir compte du quatrième joueur.

Les feuilles de rencontres devront être saisies ou remontées sur SPID, comme pour le championnat départemental masculin.

**Il est impératif de remonter une feuille de rencontre pour une équipe exempte lors d'une journée.**

En cas de difficulté à faire remonter une feuille de rencontre, une copie de cette dernière devra être adressée par mail au responsable départementale du championnat dans les 48 heures suivant la rencontre.

**Responsable départemental du championnat "jeunes" :**
Cécile Deruelle
jeunes@cdtt27.fr
Tel. : 06 86 71 40 20

**Responsable adjoint :**
Thierry Lengagne
coupes@cdtt27.fr